

COLABOR



États financiers consolidés intermédiaires au 26 mars 2011 et au 27 mars 2010 1er trimestre

(non audités)

États financiers consolidés intermédiaires

| | |
|---|--------|
| États consolidés intermédiaires du résultat global | 2 |
| États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres | 3 |
| Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie | 4 |
| États consolidés intermédiaires de la situation financière | 5 |
| Notes complémentaires intermédiaires | 6 - 33 |

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs de la Société.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés intermédiaires du résultat global

(non audités, en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

| | Notes | 2011-03-26 (85 jours) \$ | 2010-03-27 (86 jours) \$ |
|---|--------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Ventes de marchandises | 6 | 239 416 | 225 355 |
| Charges opérationnelles | 7 | <u>234 512</u> | <u>218 466</u> |
| Résultat avant les éléments suivants | | <u>4 904</u> | <u>6 889</u> |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 714 | 688 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 8 | <u>2 637</u> | <u>2 345</u> |
| | | <u>3 351</u> | <u>3 033</u> |
| Résultat opérationnel | | 1 553 | 3 856 |
| Charges financières | 14 | <u>1 484</u> | <u>1 310</u> |
| Résultat avant impôts | | <u>69</u> | <u>2 546</u> |
| Charges d'impôts | | | |
| Exigibles | | - | - |
| Différés | | <u>17</u> | <u>609</u> |
| | | <u>17</u> | <u>609</u> |
| Résultat net et total du résultat global attribuable aux propriétaires | | <u>52</u> | <u>1 937</u> |
| Flux de trésorerie par action | 15 | <u>0,13 \$</u> | <u>0,27 \$</u> |
| Résultat de base et dilué par action | 15 | <u>0,00 \$</u> | <u>0,10 \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Groupe Colabor Inc.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

| | Capital-actions | Options de conversion des débetures | Surplus d'apport | Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions | Résultats non distribués | Total des capitaux propres |
|--|-----------------|-------------------------------------|------------------|--|--------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1er janvier 2010 | 143 008 | 2 029 | 774 | (1 248) | 28 275 | 172 838 |
| Résultat et résultat global pour la période | | | | | 1 937 | 1 937 |
| Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions | | | 102 | | | 102 |
| Actions libérées relativement aux régimes de rémunération à base d'actions | | | (530) | 530 | | 0 |
| Conversions de débetures | 13 531 | (581) | | | | 12 950 |
| Transactions avec les propriétaires | 13 531 | (581) | (428) | 530 | 0 | 13 052 |
| Solde au 27 mars 2010 | 156 539 | 1 448 | 346 | (718) | 30 212 | 187 827 |
| Solde au 1er janvier 2011 | 177 960 | 2 415 | 771 | (936) | 13 976 | 194 186 |
| Résultat et résultat global pour la période | | | | | 52 | 52 |
| Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions | | | 125 | | | 125 |
| Actions libérées relativement aux régimes de rémunération à base d'actions | | | (455) | 455 | | 0 |
| Conversions de débetures | 685 | (32) | | | | 653 |
| Transactions avec les propriétaires | 685 | (32) | (330) | 455 | 0 | 778 |
| Solde au 26 mars 2011 | 178 645 | 2 383 | 441 | (481) | 14 028 | 195 016 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Groupe Colabor Inc.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

| | | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--|-------|--------------------------|--------------------------|
| | Notes | \$ | \$ |
| Activités opérationnelles | | | |
| Résultat avant impôts | | 69 | 2 546 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 714 | 688 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | | 2 637 | 2 345 |
| Charges financières | 14 | 1 484 | 1 310 |
| Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions | | 125 | 102 |
| | | <u>5 029</u> | <u>6 991</u> |
| Variation nette du fonds de roulement | 16 | 1 151 | 2 690 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | <u>6 180</u> | <u>9 681</u> |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise | 3 | (42 831) | |
| Paiement de soldes de prix d'achats | | (2 013) | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | | (639) | (419) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | | <u>(45 483)</u> | <u>(419)</u> |
| Activités de financement | | | |
| Emprunt bancaire | | 46 245 | 12 766 |
| Remboursement de la dette à long terme | | (137) | (173) |
| Dividendes payés | | (6 204) | (7 453) |
| Charges financières | | (1 484) | (1 310) |
| Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures inclus dans les charges financières | | 215 | 247 |
| Amortissement des frais de financement payés d'avance inclus dans les charges financières | | 28 | 28 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | <u>38 663</u> | <u>4 105</u> |
| Variation nette du découvert bancaire | | (640) | 13 367 |
| Découvert bancaire au début de la période | | (10 709) | (17 126) |
| Découvert bancaire à la fin de la période | | <u>(11 349)</u> | <u>(3 759)</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Groupe Colabor Inc.
États consolidés intermédiaires de la situation financière

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | 2011-03-26 \$ | 2010-12-31 \$ | 2010-01-01 \$ |
|--|-------|------------------|------------------|------------------|
| ACTIF | | | | |
| Courant | | | | |
| Clients et autres débiteurs | | 96 856 | 82 540 | 75 438 |
| Actifs d'impôts recouvrables | | 2 637 | 2 694 | 685 |
| Stock | | 64 158 | 69 669 | 71 909 |
| Frais payés d'avance | | 2 398 | 1 196 | 1 500 |
| <i>Actif courant</i> | | <u>166 049</u> | <u>156 099</u> | <u>149 532</u> |
| Non courant | | | | |
| Placement en actions dans Investissements Colabor Inc., au coût | | 8 569 | 8 569 | 6 159 |
| Immobilisations corporelles | 19.4 | 14 166 | 10 920 | 11 356 |
| Immobilisations incorporelles | 8 | 152 654 | 136 995 | 136 348 |
| Goodwill | 9 | 97 089 | 78 423 | 72 317 |
| Actifs d'impôts différés | 19.2 | 2 850 | 3 273 | 10 051 |
| <i>Actif non courant</i> | | <u>275 328</u> | <u>238 180</u> | <u>236 231</u> |
| Total de l'actif | | <u>441 377</u> | <u>394 279</u> | <u>385 763</u> |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| PASSIF | | | | |
| Courant | | | | |
| Découvert bancaire | 11 | 11 349 | 10 709 | 17 126 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 75 273 | 69 365 | 65 762 |
| Dividendes à payer | | | 6 204 | 7 453 |
| Remises à payer | | 14 864 | 14 283 | 13 808 |
| Soldes de prix d'achats à payer | 10 | 12 723 | 13 236 | 10 081 |
| Produits différés | | 715 | 491 | 961 |
| Emprunt bancaire | 11 | | 24 308 | |
| Débetures convertibles | | 13 332 | 13 905 | |
| Dette à long terme échéant dans l'année | | 170 | 307 | 636 |
| <i>Passif courant</i> | | <u>128 426</u> | <u>152 808</u> | <u>115 827</u> |
| Non courant | | | | |
| Emprunt bancaire | 11 | 70 581 | | 49 177 |
| Soldes de prix d'achats à payer | 10 | 1 143 | 1 143 | |
| Dette à long terme | | | | 307 |
| Débetures convertibles | | 45 635 | 45 500 | 46 711 |
| Obligations au titre de la retraite | | 576 | 642 | 903 |
| <i>Passif non courant</i> | | <u>117 935</u> | <u>47 285</u> | <u>97 098</u> |
| Total du passif | | <u>246 361</u> | <u>200 093</u> | <u>212 925</u> |
| CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Capital-actions | 12 | 178 645 | 177 960 | 143 008 |
| Options de conversion des débetures convertibles | | 2 383 | 2 415 | 2 029 |
| Surplus d'apport | | 441 | 771 | 774 |
| Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions | | (481) | (936) | (1 248) |
| Résultats non distribués | | 14 028 | 13 976 | 28 275 |
| <i>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires</i> | | <u>195 016</u> | <u>194 186</u> | <u>172 838</u> |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u>441 377</u> | <u>394 279</u> | <u>385 763</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Groupe Colabor Inc. et ses filiales en propriété exclusive (ci-après la « Société ») effectuent la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

Les ventes de marchandises et le résultat opérationnel de la Société sont proportionnellement moins élevés au premier trimestre et plus élevés au quatrième trimestre puisque les ventes de marchandises sont beaucoup plus importantes dans les autres trimestres que le premier trimestre. De plus, le quatrième trimestre compte 33% plus de jours d'opérations que les autres trimestres de l'exercice. Par contre, les coûts engagés s'étalent plus uniformément sur l'exercice que les ventes de marchandises étant donné la structure des frais fixes de la Société. Les marges d'exploitation de la Société augmentent habituellement à mesure que l'exercice progresse. Par conséquent, il vaut mieux examiner les résultats pour l'ensemble de l'exercice ou comparer les résultats d'un trimestre avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, plutôt que de comparer les résultats de deux trimestres successifs.

2. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« International Financial Reporting Standards » ou « IFRS ») Comme c'est la première fois que les résultats financiers de la Société et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés en appliquant la norme IFRS 1, Première application des normes internationales d'information financière. Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire, tout en considérant les méthodes comptables que la Société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations du International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») qui, selon la Société, seront alors en vigueur le 31 décembre 2011. Les méthodes comptables décrites à la note 4 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») applicables avant le basculement aux IFRS. Les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de consolidation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de notes jugées importantes à la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés de la Société qui figureraient normalement dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS sont fournies à la note 19. La note 18 présente le rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS sur ces éléments.

Groupe Colabor Inc. est la société mère du groupe. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions de Groupe Colabor Inc. sont cotées à la bourse de Toronto (TSX: GCL). Groupe Colabor Inc. est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition de Les Pêcheries Norref Québec Inc. le 28 février 2011.

Le 28 février 2011, la Société a acquis la totalité des actions de Les Pêcheries Norref Québec Inc. « Norref », une entreprise oeuvrant dans le segment de la distribution aux entreprises de services alimentaires. L'acquisition de Norref correspond aux objectifs stratégiques de Colabor d'élargir sa gamme de produits et sa clientèle, tout en lui permettant d'occuper une place prédominante dans un segment commercial profitable et en croissance.

La répartition préliminaire du prix d'achat se détaille comme suit:

| | Valeur comptabilisée à la date d'acquisition |
|--|---|
| | \$ |
| Trésorerie | 169 |
| Clients et autres débiteurs | 7 455 |
| Stock | 2 437 |
| Frais payés d'avance | 49 |
| Immobilisations corporelles | 3 380 |
| Immobilisations incorporelles | 18 237 |
| Goodwill | 18 666 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (5 487) |
| Passifs d'impôts différés | (406) |
| Coût de l'acquisition | 44 500 |
| Portion réglée en soldes de prix d'achat | (1 500) |
| Trésorerie acquise | (169) |
| Flux de trésorerie nets à l'acquisition | <u>42 831</u> |

La répartition du prix d'acquisition n'a pas été finalisée. La direction termine actuellement son évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Goodwill

Le goodwill est principalement lié aux prévisions relatives à la croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences importantes du personnel de l'entreprise ainsi qu'à la synergie attendue des coûts. Le goodwill tiré de ce regroupement d'entreprise ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long de la période, sauf lorsque la Société a appliqué certaines exemptions et exceptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions et exceptions appliquées et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 18.

4.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intègrent les comptes de la société mère et de toutes les sociétés dans lesquelles elle détient et exerce le contrôle au moyen de plus de la moitié des droits de vote. La société mère détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de Trade and other receivables laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupes ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises survenus le ou après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en vertu de l'IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises (IFRS 3R). La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Pour les regroupements d'entreprises survenus avant le 1er janvier 2010, se reporter à la note 18.1.

4.4 Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constitue la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant à l'état consolidé du résultat global représentent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la part de tiers pour des ventes de marchandises excluant les taxes sur les produits et services, les retours, les rabais et les remises.

La Société comptabilise ses produits lorsque ceux-ci répondent à l'ensemble des conditions suivantes:

- a) la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, soit à la livraison des marchandises;
- b) la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des marchandises vendues;
- c) le montant des ventes de marchandises peut être évalué de façon fiable;
- d) il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

4.5 Remises aux clients

La Société comptabilise les contreparties remises aux clients comme une réduction du prix de vente et les présente à titre de réduction des ventes de marchandises dans l'état consolidé du résultat global.

La Société comptabilise ces remises lorsqu'elles sont considérées comme probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

4.6 Remises des fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat global et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, aux quels cas, la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de réduction des charges d'exploitation.

La Société comptabilise ces remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque période.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.8 Impôts sur les résultats

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Celles-ci sont constatées à l'état consolidé du résultat global, sauf pour les impôts reliés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de la présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporelles liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôts dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée au titre de chaque période intermédiaire sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel moyen pondéré attendu pour la totalité de la période annuelle. Les montants à payer au titre de l'impôt sur le résultat d'une période intermédiaire peuvent devoir être ajustés lors d'une période intermédiaire ultérieure du même exercice si l'estimation relative au taux d'impôt annuel change.

4.9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure.

Pour calculer son résultat dilué par action, une entité doit supposer que les débentures ont été converties, que les actions en vertu du régime d'intéressement à long terme (« RILT ») et du régime d'actions liées au rendement (« ALR ») ont été acquises et que les options d'achat d'actions ont été exercées. Le produit d'émission théorique attribuable aux actions émises dans le cadre du RILT, du régime d'ALR et de l'exercice des options d'achat d'actions doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant la période de présentation de l'information financière. Les débentures convertibles sont antidilutives lorsque le résultat par action ordinaire susceptible de résulter de la conversion excède le résultat de base par action.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8, Secteurs opérationnels, la Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par la direction dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères utilisés pour la production du rapport interne remis à la direction. La Société évalue la performance selon le résultat sectoriel avant amortissements, charges financières et impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

La Société compte deux secteurs opérationnels: la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste) et la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution).

Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité:

- charges financières
- charges liées à la retraite
- charges liées aux régimes de rémunération à base d'actions
- amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
- charges d'impôts

4.11 Stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à son état et lieu où il se trouve déduction faites des remises des fournisseurs (voir note 4.6).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte des frais encourus pour acheter et installer les actifs en question.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes en recourant au mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles.

Les durées d'utilité sont les suivantes:

| | <u>Durées d'utilité</u> |
|---|--------------------------------------|
| Immeuble | 20 ans |
| Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts | 10 ans |
| Véhicules routiers | 7 ans |
| Matériel informatique | 4 ans |
| Améliorations locatives | Durée des baux, de 10 à 20 ans |

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations corporelles » à l'état consolidé du résultat global.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Immobilisations incorporelles

4.13.1 Logiciels de distribution et relations clients

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût historique des logiciels de distribution tient compte des frais encourus pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et elles répondent aux critères de comptabilisation d'immobilisations incorporelles.

Leur amortissement est calculé en recourant au mode linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes:

| | |
|---------------------------|---------------------|
| | Durées d'utilité |
| Logiciels de distribution | 5 et 7 ans |
| Les relations clients | 3 à 20 ans |

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissement des immobilisations incorporelles » à l'état consolidé du résultat global.

4.13.2 Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné la stabilité du secteur économique et sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée en résultat net.

4.14 Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Se reporter à la note 4.3 pour obtenir de l'information sur la méthode de détermination initiale du goodwill. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Voir la note 4.15 pour obtenir une description des procédés pour les tests de dépréciation.

4.15 Test de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins à toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou unité génératrice de trésorerie et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.16 Actifs loués

Selon l'IAS 17, Contrats de location, la propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains de ces paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location.

Les contrats de location pour lesquels les risques et avantages sont conservés par le bailleur sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

La Société n'a aucun contrat de location-financement.

4.17 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les actifs financiers qui sont soit classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés sont inclus dans cette catégorie sauf ceux qui sont désignés comme instruments de couverture et dont celle-ci est considérée efficace. La Société n'a aucun actif financier dans cette catégorie.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués initialement par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont inscrits en résultat net. Par la suite, les actifs financiers de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et tous les profits et les pertes, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés en résultat net.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La Société évalue initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction ses prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La Société inclut dans cette catégorie les clients et autres débiteurs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent le placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont ajoutés à celle-ci. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net et le reclassement est présenté distinctement dans l'état consolidé du résultat global.

La participation en actions dans Investissements Colabor Inc. est évaluée au coût moins toute perte de valeur, puisque actuellement, sa juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

d) Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont sujets à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur
- une rupture de contrat telle un défaut de paiement des intérêts ou du principal
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité. Des indications objectives de dépréciation d'un groupe de débiteurs peuvent inclure l'expérience passée de la Société sur le plan du recouvrement, une hausse dans le nombre de jours du délai de recouvrement du portefeuille tout comme un changement au niveau national ou local des conditions économiques en corrélation avec le défaut de paiement des débiteurs.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent le découvert bancaire, les fournisseurs et autres créditeurs, les dividendes à payer, les soldes de prix d'achats à payer, l'emprunt bancaire, la dette à long terme et les débentures convertibles.

Les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la date de clôture, sinon ils sont classés comme non courant.

Débentures convertibles

Les composantes des débentures qui sont convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débentures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêts ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débentures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débentures est présentée à titre d'option de conversion des débentures dans les capitaux propres et le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débentures convertibles connexes. Les frais d'émission des débentures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée au bilan augmente sur la durée des débentures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débentures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débentures convertibles, est présentée à titre de dépenses d'intérêts effectifs sur les débentures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débentures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débentures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.18 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des garanties de produits accordées, des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée en résultat à titre de charges financières.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférent.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Lors d'un regroupement d'entreprises, les passifs éventuels sont comptabilisés à la date d'acquisition lorsqu'ils constituent une obligation actuelle résultant d'événements passés et que la juste valeur peut être évaluée de façon fiable, même si la sortie de ressources économiques n'est pas probable. Ils sont ensuite évalués au montant le plus élevé d'une provision comparable comme décrite précédemment, et du montant initialement comptabilisé, le cas échéant, diminué de l'amortissement.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisés.

4.19 Obligations au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à prestations définies ainsi que des régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. La Société contribue à des régimes gouvernementaux pour certains membres du personnel qui sont considérés comme des régimes à cotisations définies. Les contributions aux régimes sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont reçus.

Les régimes qui ne correspondent pas à la définition d'un régime à cotisations définies sont appelés régimes à prestations définies. Le régime à prestations définies dont la Société est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. La Société conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisés dans l'état de la situation financière correspondent à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies («OPD») à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que les ajustements liés aux profits actuariels ou aux pertes actuarielles non comptabilisés.

La direction procède à une estimation annuelle de l'OPD avec le soutien d'actuaire indépendants. L'estimation de ces obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaire. Le facteur d'actualisation est déterminé à la fin de chaque période par référence aux obligations d'entités de première catégorie libellées dans la même monnaie que les prestations à verser, et ayant des échéances similaires à celles de l'OPD.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les écarts actuariels ne sont pas comptabilisés en charges à moins que le total des écarts non comptabilisés excède 10% de la plus grande valeur entre l'obligation ou les actifs du régime connexes. Le montant excédant le corridor de 10 % est comptabilisé au résultat net sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat, sauf si les changements apportés au régime de retraite sont conditionnels à ce que les membres du personnel demeurent en service pour une période de temps définie (la période d'acquisition des droits). Dans un tel cas, le coût des services passés est amorti selon un mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. Les intérêts débiteurs reliés à l'OPD sont passés en charge dans le poste de charge au titre des avantages du personnel.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les autres crédettes évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer en raison des droits non utilisés.

4.20 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les options de conversion des débetures représentent la composante capitaux propres des débetures convertibles. Voir la note 4.17 pour la méthode de détermination de la valeur.

Les actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions représentent les actions détenues dans le cadre des différents régimes de paiement fondés sur des actions de la Société (voir note 4.21).

Le surplus d'apport comprend le coût de rémunération au titre des régimes de rémunération à base d'actions de la Société.

Les résultats non distribués comprennent les résultats non distribués des années antérieures et de l'année courante.

Les dividendes à verser sont inclus dans le passif au cours de la période où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Toutes les opérations conclues avec les propriétaires de la société mère sont comptabilisées séparément dans les capitaux propres.

4.21 Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de l'attribution d'options d'achat d'actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans le compte de résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables jusqu'à la limite de la valeur nominale des actions émises sont portés au capital-actions.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régime d'intéressement à long terme

La Société offre un régime d'intéressement à long terme (« RILT ») à certains employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie. La Société comptabilise, pendant la période d'acquisition des droits en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'actions dont l'acquisition est attendue, une charge de rémunération établie en fonction de la juste valeur des actions à la date de leur attribution avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Selon le régime, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et imputées au coût dans le compte d'actions détenues au titre du RILT. Les participants ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (« ALR ») à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charge sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge reliée à ce régime en fonction de l'atteinte prévue de cible de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à être acquises est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté au compte fournisseurs et autres créateurs.

Régime d'actionnariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionnariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

4.22 Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés intermédiaires, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 9, Instruments financiers (en vigueur à compter du 1er janvier 2013)

L'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation va être remplacé.

La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilisation de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Perte de valeur des clients et autres débiteurs

Le montant comptabilisé au titre de perte de valeur des clients et autres débiteurs est fondé sur l'estimation de la direction des risques associés à chacun des clients et autres débiteurs de la Société en fonction des pertes subies dans le passé, de l'expérience de recouvrement et de l'incidence de la conjoncture économique actuelle et prévue. Au 26 mars 2011, la direction a évalué que 1 124 000 \$ ne seront pas recouverts (970 000 \$ au 31 décembre 2010 et 1 619 000 \$ au 1er janvier 2010).

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises de fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au montant le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation. Lorsqu'elle estime la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des indications les plus fiables dont elle dispose au moment où les estimations sont faites. La quantité, l'âge et la condition des stocks sont mesurés et évalués régulièrement au courant de l'année.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les valeurs comptables sont analysées dans les notes 8 et 19.4. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

Perte de valeur des marques de commerces et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie (note 19.1). Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risques propres aux actifs.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (suite)

Perte de valeur des marques de commerce

Les marques de commerces ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur comptable individuelle de ces actifs est de 30 855 000 \$ (27 855 000 \$ aux 31 décembre 2010 et 1er janvier 2010). Ce montant représente l'exposition maximale pour des baisses de valeur futures. Ces actifs ont généré des produits de manière indépendante. Le modèle de flux de trésorerie actualisés a conclu au maintien de leur valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes à l'estimation sont basées sur des résultats futurs découlant de chacune des marques de commerce. La valeur comptable est donc considérée comme étant appropriée et aucune dépréciation n'est nécessaire.

Perte de valeur du goodwill

La Société a démontré qu'aucune dépréciation de valeur du goodwill n'était nécessaire pour toutes ses unités génératrices de trésorerie. La valeur comptable du goodwill est considérée comme étant appropriée (note 19.1).

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction évalue individuellement la comptabilisation des actifs d'impôts différés assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, en tenant compte des faits et des circonstances propres à chacun.

Regroupements d'entreprises

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise et la contrepartie versée pour ces derniers sont pris en considération dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Pour évaluer la juste valeur, la direction utilise des estimations des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Toute modification ultérieure de ces estimations aurait une incidence sur la valeur comptable du goodwill si le changement était considéré comme un ajustement survenu durant la période d'évaluation. Toute autre modification serait comptabilisée dans le compte de résultat dans la période ultérieure. Le détail sur les actifs acquis et les passifs repris est présenté à la note 3.

Obligations au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de ses obligations au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite de 576 000 \$ (642 000 \$ au 31 décembre 2010 et 903 000 \$ au 1er janvier 2010) est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires, à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que de d'autres facteurs actuariels. Les facteurs d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de première catégorie et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser, et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations définies.

Contrats de location

Aux fins de l'application de la classification des contrats de location en vertu de l'IAS 17, la direction considère qu'aucun des contrats de location ne doit être comptabilisé comme étant un contrat de location financement.

Évaluation des options d'achat d'actions

La mise en œuvre du modèle de valorisation binomial destiné à estimer la juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions nécessite de retenir des hypothèses sur le cours de l'action sous-jacente, la volatilité de l'action, les dividendes annuels prévus et le taux de rotation des bénéficiaires.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'activités isolables : celui de la distribution à des distributeurs en alimentation (Segment Grossiste) et celui de la distribution aux entreprises de services alimentaires (Segment Distribution) comme décrit de façon plus détaillée à la note 4.10. Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats sectoriels avant amortissements, charges financières et impôts. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

L'information sectorielle des périodes de présentation de l'information financière considérées se détaille comme suit:

| | 2011-03-26 (85 jours) | | |
|--|-----------------------|-------------------------|---------|
| | Segment Grossiste | Segment Distribution | Total |
| | \$ | \$ | \$ |
| Produits sectoriels | 94 948 | 167 138 | 262 086 |
| Charges opérationnelles sectorielles | | | |
| Coût des marchandises vendues | 88 919 | 145 853 | 234 772 |
| Rémunération du personnel | 1 300 | 12 332 | 13 632 |
| Autres frais | 1 265 | 6 650 | 7 915 |
| | 91 484 | 164 835 | 256 319 |
| Résultats sectoriels avant amortissements, charges financières et impôts | 3 464 | 2 303 | 5 767 |

| | 2010-03-27 (86 jours) | | |
|--|-----------------------|-------------------------|---------|
| | Segment Grossiste | Segment Distribution | Total |
| | \$ | \$ | \$ |
| Produits sectoriels | 96 609 | 146 442 | 243 051 |
| Charges opérationnelles sectorielles | | | |
| Coût des marchandises vendues | 89 852 | 127 128 | 216 980 |
| Rémunération du personnel | 1 423 | 10 290 | 11 713 |
| Autres frais | 1 185 | 5 443 | 6 628 |
| | 92 460 | 142 861 | 235 321 |
| Résultats sectoriels avant amortissements, charges financières et impôts | 4 149 | 3 581 | 7 730 |

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans l'état financier de la Société:

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Ventes de marchandises | | |
| Total des produits sectoriels | 262 086 | 243 051 |
| Élimination des produits intersectoriels | (22 670) | (17 696) |
| Ventes de marchandises de la Société | 239 416 | 225 355 |
| Résultat | | |
| Total des résultats sectoriels avant amortissements, charges financières et impôts | 5 767 | 7 730 |
| Rémunération du personnel non-attribuée | (404) | (513) |
| Autres charges non-attribuées | (523) | (328) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (714) | (688) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | (2 637) | (2 345) |
| Élimination des résultats intersectoriels | 64 | |
| Résultat opérationnel de la Société | 1 553 | 3 856 |
| Charges financières | 1 484 | 1 310 |
| Résultat de la Société avant impôts | 69 | 2 546 |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. CHARGES OPÉRATIONNELLES

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Achats de marchandises | 219 986 | 210 782 |
| Variations des stocks | (7 948) | (11 498) |
| Rémunération du personnel (note 13.1) | 14 036 | 12 226 |
| Autres charges | 8 438 | 6 956 |
| | <u>234 512</u> | <u>218 466</u> |

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| | Logiciels de distribution \$ | Marques de commerce \$ | Relations clients \$ | Total \$ |
|---|------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------|
| Valeur comptable brute | | | | |
| Solde au 1er janvier 2011 | 4 773 | 27 855 | 146 193 | 178 821 |
| Acquisitions | 59 | | | 59 |
| Regroupement d'entreprise | 237 | 3 000 | 15 000 | 18 237 |
| Solde au 26 mars 2011 | <u>5 069</u> | <u>30 855</u> | <u>161 193</u> | <u>197 117</u> |
| Amortissement et dépréciation | | | | |
| Solde au 1er janvier 2011 | 2 042 | 0 | 39 784 | 41 826 |
| Amortissement | 199 | | 2 438 | 2 637 |
| Solde au 26 mars 2011 | <u>2 241</u> | <u>0</u> | <u>42 222</u> | <u>44 463</u> |
| Valeur comptable nette au 26 mars 2011 | <u>2 828</u> | <u>30 855</u> | <u>118 971</u> | <u>152 654</u> |
| Valeur comptable brute | | | | |
| Solde au 1er janvier 2010 | 3 879 | 27 855 | 136 040 | 167 774 |
| Acquisitions | 784 | | | 784 |
| Regroupement d'entreprise | 110 | | 10 153 | 10 263 |
| Solde au 31 décembre 2010 | <u>4 773</u> | <u>27 855</u> | <u>146 193</u> | <u>178 821</u> |
| Amortissement et dépréciation | | | | |
| Solde au 1er janvier 2010 | 1 400 | | 30 026 | 31 426 |
| Amortissement | 642 | | 9 758 | 10 400 |
| Solde au 31 décembre 2010 | <u>2 042</u> | <u>0</u> | <u>39 784</u> | <u>41 826</u> |
| Valeur comptable nette au 31 décembre 2010 | <u>2 731</u> | <u>27 855</u> | <u>106 409</u> | <u>136 995</u> |
| Valeur comptable nette au 1er janvier 2010 | <u>2 479</u> | <u>27 855</u> | <u>106 014</u> | <u>136 348</u> |

Dans les relations clients, la valeur comptable nette d'une des relations clients est de 20 043 000 au 26 mars 2011 (20 472 000 \$ au 31 décembre 2010 et 22 329 000 \$ au 1er janvier 2010) et sa durée restante d'amortissement est 15 ans.

9. GOODWILL

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-12-31 (365 jours) |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Valeur comptable brute | | |
| Solde au début | 78 423 | 72 317 |
| Regroupement d'entreprises | 18 666 | 6 106 |
| Solde à la fin | <u>97 089</u> | <u>78 423</u> |

Le goodwill n'a jamais subi de perte de valeur (voir note 19.1).

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10 - SOLDES DE PRIX D'ACHATS À PAYER

Les soldes de prix d'achats à payer se rapportant à des acquisitions d'entreprises se détaillent comme suit:

| | 2011-03-26 | 2010-12-31 | 2010-01-01 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Sans intérêt | 6 331 | 6 331 | 6 331 |
| Portant intérêt à 4,5 % | 3 750 | 3 750 | 3 750 |
| Portant intérêt au taux de base moins 1 % (2 % au 26 mars 2011 et au 31 décembre 2010) | 2 285 | 4 298 | |
| Portant intérêt à 5% | 1 500 | | |
| | <u>13 866</u> | <u>14 379</u> | <u>10 081</u> |
| Versements exigibles à court terme | 12 723 | 13 236 | 10 081 |
| Versement exigible en septembre 2012 | <u>1 143</u> | <u>1 143</u> | <u>—</u> |

11. EMPRUNT BANCAIRE

Au 26 mars 2011, la facilité de crédit était de l'ordre de 150 000 000 \$. Elle vient à échéance en 2016 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs de la Société. La facilité de crédit actuelle remplace celle qui venait à échéance le 28 avril 2011.

La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel (soit 3 %) au 26 mars 2011, au taux préférentiel au 31 décembre 2010 (soit 3 %) et au taux préférentiel plus 0,25% au 1er janvier 2010 (soit 2,5%).

La Société doit respecter certains ratios financiers et ces ratios ont un impact sur le taux d'intérêt des facilités de crédit. Au 26 mars 2011, au 31 décembre 2010 et au 1er janvier 2010 les ratios étaient respectés.

Au 26 mars 2011, une lettre de garantie, d'un montant de 2 028 000 \$, était utilisée relativement à un engagement.

12. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées émissibles en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-12-31 (365 jours) | 2010-12-31 (365 jours) |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | Nombre | \$ | Nombre | \$ |
| En circulation au début | 23 053 564 | 177 960 | 19 659 632 | 143 008 |
| Conversion de débetures convertibles | 65 169 | 685 | 3 393 932 | 34 952 |
| En circulation à la fin | <u>23 118 733</u> | <u>178 645</u> | <u>23 053 564</u> | <u>177 960</u> |

Il n'y avait aucune action privilégiées en circulation au courant des périodes visées.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 25 octobre 2010, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vue de racheter pour annulation, jusqu'au 27 octobre 2011, jusqu'à concurrence de 500 000 actions ordinaires, représentant environ 2,9 % des actions ordinaires en circulation. En vertu de cette offre, les rachats s'effectueront au prix du marché.

Depuis l'autorisation du programme, la Société n'a procédé à aucun rachat.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

13.1. Charges au titre des avantages du personnel

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel sont analysées comme suit:

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires | 10 753 | 9 292 |
| Coût des avantages sociaux | 2 932 | 2 602 |
| Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions | 125 | 102 |
| Retraites - régimes à prestations définies | 25 | 24 |
| Retraites - régimes à cotisations définies | 201 | 206 |
| | <u>14 036</u> | <u>12 226</u> |

13.2. Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'actions ordinaires en circulation de la Société au moment de l'attribution, et le nombre total d'actions ordinaires de la Société réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut en aucun cas dépasser plus de 5 % des actions ordinaires de la Société. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'actions ordinaires de la Société pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau à tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

Le prix auquel les actions ordinaires de la Société peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des actions ordinaires de la Société sur une période de cinq jours de séance à la bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (la « date d'expiration ») et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'actions ordinaires de la Société en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'actions ordinaires de la Société à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

Au 1er mars 2010, le conseil d'administration de la Société a octroyé à des dirigeants de la Société, 70 000 options à 11,49\$ expirant le 1er mars 2017. Le 30 avril 2010, 117 500 autres options à 12,10\$ expirant le 30 avril 2017 ont été accordées à d'autres dirigeants. Au 26 mars 2011 et au 31 décembre 2011, il y avait 187 500 options en circulation. Au 26 mars 2011, 17 500 options étaient exerçables (aucune au 31 décembre 2010).

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées au montant de 1,10 \$ par option a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

| | |
|--|------------|
| Taux d'intérêt sans risque | 2,85 % |
| Volatilité prévue de l'action | 24 % |
| Dividende annuel prévu | 1,08 \$ |
| Durée prévue | 5,5 années |
| Prix de l'action à la date d'attribution | 11,83\$ |
| Prix d'exercice à la date d'attribution | 11,87\$ |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions ordinaires de la Société depuis son inscription à la Bourse TSX.

Régime d'intéressement à long terme

Aux termes du régime d'intéressement à long terme (« RILT ») des actions ordinaires ont été octroyées à certains employés par rapport à certains seuils financiers. La Société acquérait des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les participants du RILT ont le droit de recevoir les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte avant la date d'acquisition applicable. Les actions ordinaires non acquises détenues par la Société pour le compte d'un participant du RILT sont annulées si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires font l'objet d'une vente dont le produit est remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires sont également remis à la Société. Depuis le 25 août 2009, le RILT a cessé tout nouvel octroi.

Le 22 février 2011, selon le RILT, 46 021 actions ordinaires (dont le coût était de 455 000 \$) ont été libérées.

Le 24 février 2010, selon les termes du RILT, 55 653 actions ordinaires (dont le coût était de 530 000 \$) ont été libérées. De plus, durant 2010, la Société a vendu sur le marché 1 860 actions ordinaires pour un total de 21 000 \$ à la suite du retrait d'un participant.

Au 26 mars 2011, il y a 28 837 actions ordinaires non encore libérées dans le cadre du RILT (76 193 actions ordinaires au 31 décembre 2010 et 133 706 actions ordinaires au 1er janvier 2010).

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'actions liées au rendement (« ALR ») de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR, acquiert des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Le 28 avril 2010, la Société a octroyé 19 900 actions ordinaires en vertu du régime d'ALR et le 14 mai 2010, 19 900 actions ordinaires ont été acquises sur le marché à cet effet pour 240 000 \$. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cible d'augmentation du bénéfice par action avant impôts. Le nombre d'ALR acquises par les participants est déterminé en multipliant le nombre d'ALR octroyées par un facteur multiplicateur maximum de 1,5.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Depuis le 28 avril 2010, la Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs (« UAD ») à ses administrateurs externes. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir sous forme d'UAD, 50%, 75% ou 100 % des honoraires qui leur sont payables à l'égard de leur fonction d'administrateur. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la compagnie crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la moyenne du cours boursier de clôture des actions ordinaires pendant les cinq jours précédant immédiatement le dernier jour de chaque trimestre de la Société. Les UAD octroyées aux termes du régime d'UAD sont rachetables, et la valeur de celles-ci est payable seulement lorsque le porteur d'UAD a cessé d'être administrateur de la Société.

Dans le cadre de ce régime, aucune UAD n'a été encore octroyée.

Le coût de rémunération passé en charges dans le cadre de ces régimes se détaillent comme suit:

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Charges - régime d'options d'achat d'actions | 16 | - |
| Charges - régime d'intéressement à long terme | 90 | 102 |
| Charges - régime d'actions liées au rendement | 19 | - |
| | <u>125</u> | <u>102</u> |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. CHARGES FINANCIÈRES

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Intérêts sur l'emprunt bancaire | 242 | 296 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 3 | 6 |
| Intérêts effectifs sur les débetures | 1 111 | 1 019 |
| Autres | 128 | (11) |
| | <u>1 484</u> | <u>1 310</u> |

15. DONNÉES PAR ACTION

Flux de trésorerie par action

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat net | 52 | 1 937 |
| Impôts différés | 17 | 609 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 714 | 688 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 2 637 | 2 345 |
| Portion hors caisse des intérêts effectifs sur les débetures inclus dans les charges financières | 215 | 247 |
| Acquisition d'immobilisations | <u>(639)</u> | <u>(419)</u> |
| Flux de trésorerie reliés à l'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement | <u>2 996</u> | <u>5 407</u> |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | <u>22 984 463</u> | <u>19 762 282</u> |
| Flux de trésorerie par action | <u>0,13 \$</u> | <u>0,27 \$</u> |
| Portion du dividende annuel déclaré correspondant au trimestre | <u>0,25 \$</u> | <u>0,25 \$</u> |
| Ratio de dividende sur les flux de trésorerie par action | <u>192%</u> | <u>92%</u> |

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base et dilué par action:

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|--|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat utilisé pour le résultat consolidé de base et dilué par action | <u>52</u> | <u>1 937</u> |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les fins du calcul du résultat de base et dilué par actions | <u>22 984 463</u> | <u>19 762 282</u> |
| Résultat de base et dilué par action | <u>0,00 \$</u> | <u>0,10 \$</u> |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. DONNÉES PAR ACTION (suite)

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles, de l'exercice des options d'achat d'actions et de la libération des actions dans le cadre du RILT ainsi que du régime d'ALR n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action parce que l'incidence a un effet antidilutif.

Dividendes

Au cours des trimestres terminés le 26 mars 2011 et le 27 mars 2010 la Société n'a pas déclaré de dividendes. Un dividende de 0,2691\$ par actions a été déclaré les 31 mars 2011 et 2010 aux porteurs d'actions inscrits à ces dates.

16. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT

Variation nette du fonds de roulement entre les deux fins de période ou depuis les acquisitions d'entreprises, le cas échéant :

| | 2011-03-26 (85 jours) | 2010-03-27 (86 jours) |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | \$ | \$ |
| Clients et autres débiteurs | (6 861) | (4 728) |
| Actifs d'impôts recouvrables | 57 | (5 650) |
| Stock | 7 948 | 11 498 |
| Frais payés d'avance | (1 153) | (606) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 421 | 148 |
| Remises à payer | 581 | 1 887 |
| Produits différés | 224 | 141 |
| Obligations au titre de la retraite | (66) | |
| | <u>1 151</u> | <u>2 690</u> |

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE REPORTING

Acquisition de Edfrex

Le 30 mars 2011, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Edfrex Inc. (« Edfrex »), un distributeur affilié de Colabor au Nouveau-Brunswick. Les actifs acquis incluent, entre autres, une participation de 2,49 % dans Investissements Colabor inc. Edfrex exerce ses activités dans le secteur de la distribution aux entreprises de services alimentaires principalement au Nouveau-Brunswick. Le montant de la transaction est d'environ 5 200 000 \$ et est sujet à certains ajustements post-clôture. L'acquisition de Edfrex correspond aux objectifs de Colabor, qui consistent à élargir sa couverture géographique et sa clientèle.

La Société a financé l'acquisition des actifs de Edfrex à même ses facilités de crédit existantes.

Acquisition de Skor

La Société et The Skor Food Group Inc. (« Skor ») ont annoncé le 22 mars 2011 qu'elles avaient conclu une convention de soutien (la « convention de soutien ») aux termes de laquelle Colabor a convenu de formuler une offre (l'« offre »), par voie de note d'information relative à une offre publique d'achat, visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Skor au prix de 1,33 \$ au comptant par action, y compris les actions ordinaires émises aux termes de l'exercice des options en cours de Skor, pour la somme totale d'environ 35 600 000 \$. Le conseil d'administration de Skor a convenu de recommander à l'unanimité que les actionnaires de Skor déposent leurs actions en réponse à l'offre. Les deux principaux actionnaires de Skor, contrôlant environ 60 % des actions ordinaires en circulation, ont conclu une convention avec Colabor aux termes de laquelle ils ont convenu de déposer irrévocablement leurs actions de Skor en réponse à l'offre. La clôture de la transaction devrait survenir en mai 2011.

Skor exerce ses activités dans le secteur de la distribution aux entreprises de services alimentaires en Ontario. L'acquisition de Skor correspond aux objectifs de Colabor, qui consistent à élargir sa gamme de produits et sa clientèle et d'élargir sa présence en Ontario.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS.

La date de transition aux IFRS est le 1er janvier 2010. Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, pour l'état de la situation financière au 31 décembre 2010, pour l'information comparative au 27 mars 2010 et pour le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1, Première application des normes internationales d'information financière, pour préparer l'état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1er janvier 2010. Les incidences de la transition aux IFRS sur les capitaux propres et le résultat global sont présentés et expliqués plus en détail dans les tableaux de la présente note.

Exceptions obligatoires et exemptions facultatives relativement à la première application des IFRS

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète des IFRS.

Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société:

Exceptions obligatoires applicables à la Société

- La Société a utilisé des estimations selon les IFRS qui sont cohérentes avec les estimations établies selon le référentiel comptable antérieur (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables)
- Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er janvier 2010 selon le référentiel comptable antérieur n'ont pas été décomptabilisés selon les IFRS. La Société a appliqué par anticipation la modification de l'IFRS 1 à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception, soit le 1er janvier 2010

Exemptions facultatives

- La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition (1er janvier 2010). Voir la note 18.1 pour obtenir une explication de l'incidence de cette exemption.
- La Société a décidé de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés pour ses régimes à prestations définies à la date de transition. La méthode comptable de la Société à compter de la date de transition consiste à utiliser la méthode du « corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels en résultat net soit la même méthode que celle utilisée avant le basculement aux IFRS. De plus, la Société a choisi d'adopter l'exemption consistant à ne pas divulguer l'excédent ou le déficit du régime à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience avant la date de transition.

Rapprochement des capitaux propres

Les capitaux propres à la date de transition peuvent être rapprochés aux montants présentés selon les normes comptables, en vigueur avant le basculement, comme suit:

| | 2010-01-01 | 2010-03-27 | 2010-12-31 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Avoir des actionnaires selon les normes en vigueur avant le basculement aux IFRS | \$ 146 080 | \$ 161 045 | \$ 174 530 |
| Augmentation (Diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences entre les normes en vigueur avant le basculement et les IFRS | | | |
| Les coût directs liés aux acquisitions d'entreprises de 2010 sont passés en charges (note 18.1) | | | (793) |
| Crédit reporté - radiation de la portion passif court terme cumulé à la date de transition (note 18.2) | 7 290 | 7 110 | 7 110 |
| Crédit reporté - radiation de la portion passif long terme cumulé à la date de transition (note 18.2) | 19 875 | 19 687 | 14 197 |
| Divers éléments (note 18.3) | (407) | (15) | (858) |
| | <u>26 758</u> | <u>26 782</u> | <u>19 656</u> |
| Capitaux propres selon les IFRS | <u>172 838</u> | <u>187 827</u> | <u>194 186</u> |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Rapprochement du résultat global

Le résultat global peut être rapproché aux montants présentés selon les normes comptables, en vigueur avant le basculement, comme suit:

| | 2010-03-27 (85 jours) | 2010-12-31 (365 jours) |
|--|--------------------------|---------------------------|
| | \$ | \$ |
| Bénéfice net et résultat étendu selon les normes en vigueur avant le basculement | 2 277 | 16 232 |
| Augmentation (diminution) en raison des différences avec les PCGR, des capitaux propres déjà établis | | |
| Les coût directs liés aux acquisitions d'entreprises de 2010 sont passés en charges (note 18.1) | | (793) |
| Différences dans la comptabilisation de la charge d'impôt futur (note 18.2) | (368) | (5 858) |
| Divers éléments (note 18.3) | 28 | 120 |
| | <u>(340)</u> | <u>(6 531)</u> |
| Résultat global selon les IFRS | <u>1 937</u> | <u>9 701</u> |

Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres.

Comme il est démontré dans le tableau qui figure à la fin de la présente note, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS comparativement aux normes comptables en vigueur avant le basculement, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes, ne sont pas touchés.

Notes relatives au rapprochement

18.1 Goodwill et regroupements d'entreprises

Regroupement d'entreprises survenus avant le 1er janvier 2010

La Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS. La valeur comptable du goodwill n'a pas été ajustée pour tenir compte des immobilisations incorporelles incluses dans le goodwill ou des immobilisations incorporelles qui ne satisfont pas aux conditions de comptabilisation selon les IFRS. Le montant du goodwill à la date de transition est lié aux unités génératrices de trésorerie. À la date de transition, ce goodwill a fait l'objet d'un test de dépréciation basé sur les prévisions des flux de trésorerie effectuées à cette date. Aucune dépréciation n'a été relevée. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au moment de la transition aux IFRS est la valeur comptable au 1er janvier 2010 selon les normes comptables en vigueur avant le basculement.

Regroupement d'entreprises survenus après le 1er janvier 2010

Bien qu'il y ait des différences importantes dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises selon le référentiel comptable antérieur et selon l'IFRS 3R, il n'y en a aucune pour les regroupements d'entreprises survenus après le 1er janvier 2010 sauf le fait que les coûts directs engagés reliés aux regroupement d'entreprises ne peuvent plus être capitalisés. Ceci a pour effet de diminuer le goodwill de 505 000 \$ et d'augmenter les frais non liés aux activités courantes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

De plus, des coûts directs, d'un montant de 288 000 \$ pour des acquisitions survenues après le 31 décembre 2010, ont été, selon les IFRS, comptabilisés en charges en 2010, date d'engagement des frais. Cet ajustement a pour effet de diminuer les résultats non distribués et les frais payés d'avance de 288 000 \$ et d'augmenter les frais non liés aux activités courantes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

18.2 Crédit reporté

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la Société comptabilisait un crédit reporté relativement à une portion des attributs fiscaux acquis dans le cadre d'une transaction passée. Or, aucun traitement comptable quant à la comptabilisation d'un tel passif n'est permis selon les IFRS. Par conséquent, la Société a décomptabilisé le passif et augmenté les capitaux propres du même montant. De plus, il faut renverser l'amortissement du crédit reporté dans les résultats dans la charge d'impôts différés.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

18.3 Divers éléments

Certains ajustements doivent être présentés pour refléter le basculement aux IFRS. Individuellement, aucun des éléments autres que ceux présentés aux sections 18.1, 18.2 et 18.4 n'excède 650 000 \$ au niveau de la présentation à l'état de la situation financière et aucun n'engendre un impact excédant 70 000 \$ annuellement à l'état du résultat.

18.4 Impôts différés

Lors de la transition aux IFRS, la classification des impôts différés est modifiée. La classification à titre d'actif courant n'est plus permise selon les IFRS et les impôts différés sont désormais classés en entier comme non courants. Ceci a pour effet d'augmenter les actifs d'impôts différés, classés dans l'actif non courant, de diminuer les actifs d'impôts différés classés dans l'actif courant et de diminuer les passifs d'impôts différés classés dans le passif non courant.

18.5 Tableau des flux de trésorerie

La Société a classé ses intérêts versés dans les flux de trésorerie de financement puisqu'ils constituent le coût d'obtention de ressources financières. Le tableau des flux de trésorerie établi selon les IFRS ne présente aucune autre différence importante par rapport à l'état des flux de trésorerie établi selon les PCGR du Canada applicables avant le basculement aux IFRS.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la conversion aux IFRS sur l'état de la situation financière de la Société:

| Anciens libellés selon les PCGR du Canada | Note | 1er janvier 2010 | | | 31 décembre 2010 | | | Nouveaux libellés selon les IFRS |
|--|--------------|------------------|---------------------------------|----------------|------------------|---------------------------------|----------------|--|
| | | PCGR du Canada | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | PCGR du Canada | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| ACTIF | | | | | | | | ACTIF |
| Actif à court terme | | | | | | | | Courant |
| Débiteurs | | 75 438 | | 75 438 | 82 540 | | 82 540 | Clients et autres débiteurs |
| Impôts sur les bénéfices à recevoir | | 685 | | 685 | 2 694 | | 2 694 | Actifs d'impôt recouvrable |
| Stock | | 71 909 | | 71 909 | 69 669 | | 69 669 | Stock |
| Frais payés d'avance | 18.1 | 1 500 | | 1 500 | 1 484 | (288) | 1 196 | Frais payés d'avance |
| Impôts futurs | 18.4 | 8 540 | (8 540) | 0 | 7 928 | (7 928) | 0 | |
| | | <u>158 072</u> | <u>(8 540)</u> | <u>149 532</u> | <u>164 315</u> | <u>(8 216)</u> | <u>156 099</u> | <i>Actif courant</i> |
| Actif à long terme | | | | | | | | Non courant |
| Frais de financement reportés | 18.3 | 158 | (158) | 0 | 37 | (37) | 0 | |
| Placement en actions dans Investissements Colabor Inc., au coût | | 6 159 | | 6 159 | 8 569 | | 8 569 | Placement en actions dans Investissements Colabor Inc., au coût |
| Immobilisations | | 11 356 | | 11 356 | 10 920 | | 10 920 | Immobilisations corporelles |
| Actifs incorporels | | 136 348 | | 136 348 | 136 995 | | 136 995 | Immobilisations incorporelles |
| Écarts d'acquisition | 18.1 | 72 317 | | 72 317 | 78 928 | (505) | 78 423 | Goodwill |
| Impôts futurs | 18.3 et 18.4 | 1 802 | 8 249 | 10 051 | 0 | 3 273 | 3 273 | Actifs d'impôt différé |
| | | <u>228 140</u> | <u>8 091</u> | <u>236 231</u> | <u>235 449</u> | <u>2 731</u> | <u>238 180</u> | <i>Actif non courant</i> |
| | | <u>386 212</u> | <u>(449)</u> | <u>385 763</u> | <u>399 764</u> | <u>(5 485)</u> | <u>394 279</u> | Total de l'actif |
| PASSIF | | | | | | | | PASSIF |
| Passif à court terme | | | | | | | | Courant |
| Découvert bancaire | | 17 126 | | 17 126 | 10 709 | | 10 709 | Découvert bancaire |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | | 65 762 | | 65 762 | 69 365 | | 69 365 | Fournisseurs et autres créditeurs |
| Dividendes à payer | | 7 453 | | 7 453 | 6 204 | | 6 204 | Dividendes à payer |
| Remises sur ventes à payer | | 13 808 | | 13 808 | 14 283 | | 14 283 | Remises à payer |
| Soldes de prix d'achat à payer | | 13 236 | | 13 236 | 13 236 | | 13 236 | Soldes de prix d'achats |
| Revenus reportés | | 961 | | 961 | 491 | | 491 | Produits différés |
| Crédit reporté | 18.2 | 7 290 | (7 290) | | 7 110 | (7 110) | | |
| Emprunt bancaire | 18.3 | | | | 24 345 | (37) | 24 308 | Emprunt bancaire |
| Déventures | | 13 905 | | 13 905 | 13 905 | | 13 905 | Déventures convertibles |
| | | | | | | | | Dettes à long terme échéant dans l'année |
| Versements sur la dette à long terme | | 636 | | 636 | 307 | | 307 | |
| | | <u>123 117</u> | <u>(7 290)</u> | <u>115 827</u> | <u>159 955</u> | <u>(7 147)</u> | <u>152 808</u> | <i>Passif courant</i> |
| Passif à long terme | | | | | | | | Non courant |
| Emprunt bancaire | 18.3 | 49 335 | (158) | 49 177 | 0 | | 0 | Emprunt bancaire |
| Soldes de prix d'achat à payer | | | | | 1 143 | | 1 143 | Soldes de prix d'achats |
| Dettes à long terme | | 307 | | 307 | 0 | | 0 | Dettes à long terme |
| Déventures | | 46 711 | | 46 711 | 45 500 | | 45 500 | Déventures convertibles |
| Passif au titre de prestations d'avantages sociaux constitués | 18.3 | 787 | 116 | 903 | 526 | 116 | 642 | Obligations au titre de la retraite |
| Crédit reporté | 18.2 | 19 875 | (19 875) | 0 | 14 197 | (14 197) | 0 | |
| Impôts futurs | 18.4 | | | | 3 913 | (3 913) | 0 | |
| | | <u>117 015</u> | <u>(19 917)</u> | <u>97 098</u> | <u>65 279</u> | <u>(17 994)</u> | <u>47 285</u> | <i>Passif non courant</i> |
| | | <u>240 132</u> | <u>(27 207)</u> | <u>212 925</u> | <u>225 234</u> | <u>(25 141)</u> | <u>200 093</u> | Total du passif |
| AVOIRS DES ACTIONNAIRES | | | | | | | | CAPITAUX PROPRES |
| Capital actions | | 143 018 | (10) | 143 008 | 178 124 | (164) | 177 960 | Capital-actions |
| Options de conversion des déventures | | 2 314 | (285) | 2 029 | 3 048 | (633) | 2 415 | Options de conversion des déventures |
| Surplus d'apport | | 447 | 327 | 774 | 513 | 258 | 771 | Surplus d'apport |
| Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions | | (1 248) | | (1 248) | (936) | | (936) | Actions détenues au titre des régimes de rémunération à base d'actions |
| Bénéfices non répartis | | 1 549 | 26 726 | 28 275 | (6 219) | 20 195 | 13 976 | Résultats non distribués |
| | | <u>146 080</u> | <u>26 758</u> | <u>172 838</u> | <u>174 530</u> | <u>19 656</u> | <u>194 186</u> | Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires |
| | | <u>386 212</u> | <u>(449)</u> | <u>385 763</u> | <u>399 764</u> | <u>(5 485)</u> | <u>394 279</u> | Total du passif et des capitaux propres |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Le tableau suivant détaille l'incidence de la conversion aux IFRS sur l'état des résultats et sur l'état consolidé du résultat global:

| Anciens libellés selon les PCGR du Canada | Note | 27 mars 2010 | | | 31 décembre 2010 | | | Nouveaux libellés selon les IFRS |
|--|-----------|---------------------|---------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------|---------------------|---|
| | | PCGR du Canada | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | PCGR du Canada | Effet de la transition aux IFRS | IFRS | |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| Ventes | | <u>225 355</u> | | <u>225 355</u> | <u>1 051 960</u> | | <u>1 051 960</u> | Ventes de marchandises |
| Bénéfice avant les postes suivants | | 6 873 | 16 | 6 889 | 37 416 | 69 | 37 485 | Résultat avant les éléments suivants |
| Frais non liés aux opérations courantes | 18.3 | | | | <u>911</u> | <u>793</u> | <u>1 704</u> | Frais non liés aux opérations courantes |
| | | <u>6 873</u> | | <u>6 889</u> | <u>36 505</u> | | <u>35 781</u> | |
| Amortissement des immobilisations | | 688 | | 688 | 3 345 | | 3 345 | Amortissement des immobilisations corporelles |
| Amortissement des actifs incorporels | | <u>2 345</u> | | <u>2 345</u> | <u>10 400</u> | | <u>10 400</u> | Amortissement des immobilisations incorporelles |
| | | <u>3 033</u> | | <u>3 033</u> | <u>13 745</u> | | <u>13 745</u> | |
| | | 3 840 | | 3 856 | 22 760 | | 22 036 | Résultat opérationnel |
| Frais financiers | | <u>1 310</u> | | <u>1 310</u> | <u>6 178</u> | | <u>6 178</u> | Charges financières |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle | | <u>2 530</u> | | <u>2 546</u> | <u>16 582</u> | | <u>15 858</u> | Résultat avant impôts |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | | | | |
| Exigibles | | | | | | | | Charges d'impôts exigibles |
| Futurs | 18.2 | <u>253</u> | 356 | <u>609</u> | <u>350</u> | 5 807 | <u>6 157</u> | Charges d'impôts différés |
| | | <u>253</u> | | <u>609</u> | <u>350</u> | | <u>6 157</u> | |
| Bénéfice net et résultat étendu | 18 | <u>2 277</u> | (340) | <u>1 937</u> | <u>16 232</u> | (6 531) | <u>9 701</u> | Résultat net et total du résultat global pour l'exercice attribuable aux propriétaires |

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. INFORMATIONS ANNUELLES ADDITIONNELLES À FOURNIR SELON LES IFRS

En vertu des normes IFRS, certaines informations qui n'étaient pas fournies selon le référentiel comptable antérieur se doivent d'être fournies annuellement. À cet effet, veuillez trouver ci-après les notes complémentaires importantes au 31 décembre 2010 qui incluent de telles informations.

19.1 Test de perte de valeur du goodwill

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, le goodwill a été affecté aux unités génératrices de trésorerie suivantes, soient les unités qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

| | 2010-12-31 | 2010-01-01 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Division Boucherville | 62 592 | 56 526 |
| Division Summit | 6 194 | 6 194 |
| Division Bertrand-RTD | 9 637 | 9 597 |
| | <u>78 423</u> | <u>72 317</u> |

Les montants de goodwill ont fait l'objet d'un test de dépréciation. Les prévisions à la date de transition ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées de cinq ans ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité restantes des unités s'appuyant sur les taux de croissance indiqués ci-après. Les taux de croissance reflètent les taux de croissance à long terme en considérant les particularités des unités génératrices de trésorerie.

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------|------|------|------|------|
| | % | % | % | % | % |
| Taux de croissance | | | | | |
| Division Boucherville | 3,00 | 2,00 | 2,00 | 2,00 | 2,00 |
| Division Summit | 5,00 | 3,00 | 2,50 | 2,00 | 2,00 |
| Division Bertrand-RTD | 3,87 | 3,33 | 2,50 | 2,22 | 2,00 |
| Taux d'actualisation avant impôts | % | | | | |
| Division Boucherville | 20,55 | | | | |
| Division Summit | 20,15 | | | | |
| Division Bertrand-RTD | 19,65 | | | | |

19.2 Actifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2010, la Société avait des pertes autres qu'en capital reportées et non comptabilisées dans les actifs d'impôts différés pouvant servir à réduire le bénéfice imposable des exercices futurs d'un montant de 43 236 000 \$ venant à échéance en 2025.

Groupe Colabor Inc.

Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. INFORMATIONS ANNUELLES ADDITIONNELLES À FOURNIR SELON LES IFRS (suite)

La variation des actifs d'impôts différés durant la période, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes autorités fiscales, se présente comme suit:

| | Variations | | | | Solde au 2010-12-31 \$ |
|--|------------------------------|--|--|--|------------------------------|
| | Solde au 2010-01-01 \$ | Regroupement d'entreprises et émission de débitures \$ | Constatées au capital-actions \$ | Constatées au résultat global \$ | |
| Pertes fiscales reportées autres qu'en capital | 27 295 | | | (5 300) | 21 995 |
| Immobilisations corporelles | (1 002) | (119) | | 425 | (696) |
| Immobilisations incorporelles | (14 217) | | | 1 468 | (12 749) |
| Placement en actions dans Investissements Colabor Inc. | (1 592) | | | 16 | (1 576) |
| Goodwill | (3 413) | | | (85) | (3 498) |
| Frais relatifs à l'émission d'actions et de débitures | 1 206 | | | (634) | 572 |
| Autres | 1 774 | (639) | 137 | (2 047) | (775) |
| | <u>10 051</u> | <u>(758)</u> | <u>137</u> | <u>(6 157)</u> | <u>3 273</u> |

19.3 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux du comité exécutif. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | 2010-12-31 (365 jours) \$ | 2009-12-31 (365 jours) \$ |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Avantages à court terme du personnel | | |
| Salaires incluant les primes | 2 476 | 2 102 |
| Jetons de présence | 277 | 287 |
| Coût des avantages sociaux | 144 | 142 |
| Total des avantages à court terme du personnel | <u>2 897</u> | <u>2 531</u> |
| Régimes de retraite à cotisations définies | 72 | 62 |
| Rémunération à base d'actions | 215 | 499 |
| Total de la rémunération | <u>3 184</u> | <u>3 092</u> |

Groupe Colabor Inc.
Notes complémentaires intermédiaires

(non auditées, les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. INFORMATIONS ANNUELLES ADDITIONNELLES À FOURNIR SELON LES IFRS (suite)

19.4 Immobilisations corporelles

| | Terrain | Immeuble | Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts | Véhicules routiers | Matériel informatique | Amélio- rations locatives | Total |
|--|---------|----------|--|-----------------------|--------------------------|---------------------------------|---------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Valeur comptable brute | | | | | | | |
| Solde au 1er janvier 2010 | 63 | 92 | 9 183 | 4 387 | 3 105 | 4 159 | 20 989 |
| Acquisitions | | | 737 | 133 | 510 | 77 | 1 457 |
| Regroupement d'entreprises | | | 528 | 846 | 78 | | 1 452 |
| Sorties | | | (902) | (772) | (401) | (6) | (2 081) |
| Solde au 31 décembre 2010 | 63 | 92 | 9 546 | 4 594 | 3 292 | 4 230 | 21 817 |
| Amortissement et dépréciation | | | | | | | |
| Solde au 1er janvier 2010 | | 64 | 4 553 | 2 107 | 1 599 | 1 310 | 9 633 |
| Sorties | | | (902) | (772) | (401) | (6) | (2 081) |
| Amortissements | | 21 | 1 259 | 965 | 467 | 633 | 3 345 |
| Solde au 31 décembre 2010 | 0 | 85 | 4 910 | 2 300 | 1 665 | 1 937 | 10 897 |
| Valeur comptable nette au au 31 décembre 2010 | 63 | 7 | 4 636 | 2 294 | 1 627 | 2 293 | 10 920 |
| Valeur comptable nette au au 1er janvier 2010 | 63 | 28 | 4 630 | 2 280 | 1 506 | 2 849 | 11 356 |